

Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA)

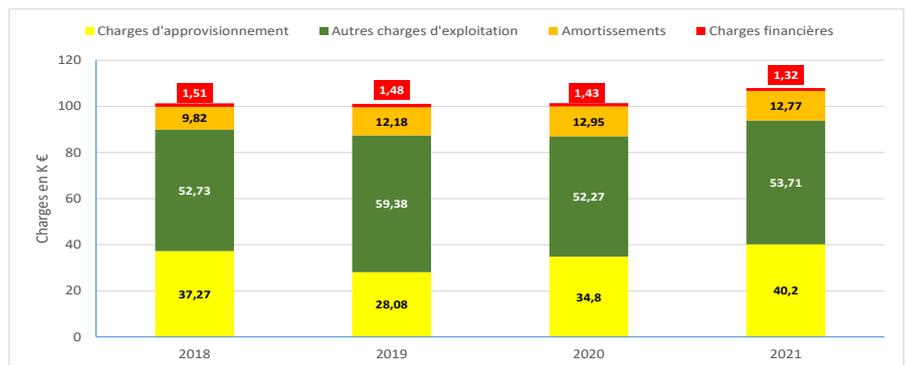
En 2021, une baisse des performances économiques des exploitations réunionnaises

En 2021, le revenu des exploitations agricoles réunionnaises apparaît en recul de 21,4 % par rapport à l'année précédente. La crise sanitaire persistante et de fortes pluies expliquent en partie ces résultats. De plus, une première étape dans la hausse des intrants en 2021 impactant plus fortement les consommations intermédiaires préfigure le constat des futures analyses des résultats économiques de 2022. Dans ce contexte, l'excédent brut d'exploitation (EBE) s'établit en moyenne à 40 938 € par unité de travail agricole non salarié (UTANS). La baisse de 17 % de cet indicateur le ramène au niveau constaté de l'année 2019. Cette évolution se vérifie dans toutes les orientations mais les filières maraîchère et cannière connaissent la plus forte baisse.

Après avoir progressé en 2020, les indicateurs économiques des exploitations agricoles accusent une inversion de tendance en 2021. L'excédent brut d'exploitation (EBE) par unité de travail agricole non salarié (UTANS) affiche une baisse de 17 % en euros courants (fig.1) pour atteindre 40 938 € mais reste supérieur à celui des départements d'outre-mer enquêtés (DOM) - La Réunion et Guadeloupe réunis - (37 840 € pour une diminution de 14,3 %). Cette baisse s'explique par une progression sensible de l'ensemble des charges d'approvisionnement et des autres charges.

Le résultat courant avant impôts

Fig.2 Structure des charges et évolution par exploitation



Source : Agreste - Rica 2018 - 2021 - traitement SISE

(RCAI) par unité de travail agricole non salarié, s'élève à 29 572 € (27 618 € pour les DOM). Il baisse de 21,5 %, soit - 7 686 € par rapport à 2020.

Une hausse des consommations intermédiaires

En 2021, la production de l'exercice par exploitation a progressé de + 74 % par rapport à 2020 soit + 10 920 €. Cependant les consommations intermédiaires augmentent de + 23,3 % ce qui conduit à un recul de l'EBE par UTANS de plus de 10 %.

En effet sous l'influence de la rupture des chaînes d'approvisionnement et de la hausse des prix de certains intrants, les charges d'approvisionnement augmentent de plus de 15 % par rapport à 2020 (fig.2). Les charges d'engrais et amendements

Fig.1 Évolution de l'EBE et du RCAI par unité de travail agricole non salarié (UTANS)



Source : Agreste - Rica 2018 - 2021 - traitement SISE

augmentent de 2,8 % par rapport à l'année précédente. Cependant, la progression la plus significative des charges opérationnelles est celle des semences et plants. Les charges d'aliments du bétail progressent de 8,3 %. Ce qui justifie la mise en place d'une modulation du prix des aliments par l'interprofession.

L'ensemble des autres charges progresse moins significativement soit + 2,8 %. Ce constat est encore plus vrai en retirant l'inflation de l'évolution puisque ces charges sont alors quasiment stables (+0,4 %). La progression des coûts structurels est d'abord liée aux frais d'entretien et réparation (+14,7 %).

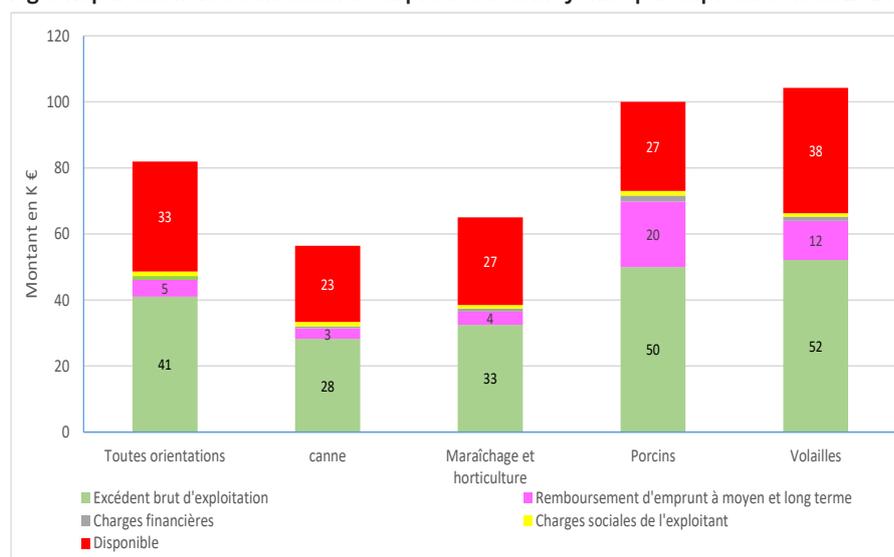
D'importantes disparités de revenus entre exploitation

Ce constat ne doit pas cacher la disparité des situations (fig.3). Les résultats diffèrent selon les orientations des exploitations, et au sein même d'une orientation. En 2021, la moitié des exploitations a un EBE par unité de travail agricole non salarié (UTANS) supérieur à 28 770 € et un RCAI par UTA non salarié dépassant 21 640 €. A l'opposé, un quart des exploitations, enregistre un EBE par UTANS à 16 137 €. Pour les exploitations les plus rentables, le quart supérieur des exploitations a un EBE par UTANS de plus de 52 543 €. Toutes orientations confondues, 7,3 % des exploitations ont un EBE négatif. Cette proportion est plus élevée parmi les exploitations maraîchères (12,8 %).

Les subventions d'exploitations en 2021

En 2021, l'essentiel des exploitations de La Réunion (95 % d'entre elles)

Fig.3 Répartition de l'utilisation de la production moyenne par exploitation en 2021



Source : Agreste - Rica 2021 - traitement SISE

bénéficient de subventions (tableau 1) pour une valeur moyenne de 28 199 € (26 937 € en 2020). Il s'agit principalement des aides relatives aux indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) ; aux mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) ; à la prime à l'abattage (PAB) ; à la prime vaches allaitantes (ADMCA) ; aux primes de diversification végétales et fruitières ; aux aides de transport et de production de la canne.

Les maraîchers sont les moins nombreux à bénéficier de subventions (88 % des structures). Ils perçoivent en moyenne un montant moins important, soit 16 715 € correspondant au programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI) en diversification végétale.

L'ensemble des éleveurs porcins bénéficient de subventions et perçoivent un montant moyen de 32 989 €. Ce sont les éleveurs de

volailles qui perçoivent le montant le plus élevé : 38 708 €. Il s'agit principalement de POSEI qualité.

Les aides moyennes par exploitation diminuent en 2021 selon le RICA contrairement à la tendance générale. Le montant moyen des aides du 1^{er} pilier est en diminution de 3 %. Celui du 2^{ème} pilier (aides en faveur du développement rural) diminue sensiblement de 6 %. Par contre, les autres subventions (aides de crise, calamités agricoles et autres aides publiques) progressent de 16 %. Les montants moyens de ces subventions atteignent 2 770 € en moyenne par bénéficiaire en 2021, contre 2 346 € en 2020. 44% des exploitations bénéficient de ces aides.

Cette évolution est en lien avec les aides mises en place dans le contexte de la pandémie de covid-19 : la hausse s'explique principalement par la croissance des aides versées dans le cadre des dispositifs d'aides à l'embauche des apprentis, celles liées au plan de relance et à celles du fond de solidarité.

Une baisse du solde disponible

La baisse de l'EBE est essentiellement la cause de la diminution du solde disponible entre 2020 et 2021. Il passe de 36 800 € par UTANS à 33 300 € en 2021. Cette évolution est loin d'être homogène dans les différentes orientations. Les exploitations spécialisées enregistrent

Tableau 1 - Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles bénéficiaires, en euros 2021

Orientation technico-économique	Part des bénéficiaires de subventions (%)	Par bénéficiaire d'au moins une subvention							
		Montant moyen 2021 en euros	Évol (%) 20/21	Dont premier pilier	Évol (%) 20/21	Dont second pilier	Évol (%) 20/21	Dont autres aides	Évol (%) 20/21
Canne	100%	26 731	+4%	20 473	-1%	2 448	-17%	3 811	+80%
Maraîchage	88%	16 715	-16%	15 066	-17%	826	-29%	823	-16%
Porcins	100%	32 989	+6%	30 751	+17%	1 265	+46%	973	-67%
Volailles	95%	38 708	+20%	36 673	+16%	525	+10%	1 510	+177%
Toutes OTEX	95%	28 199	+3%	22 179	-3%	3 249	-6%	2 770	+16%

Source : Agreste - Rica 2020 - 2021 - traitement SISE

une baisse significative des ressources disponibles soit en moyenne 11% par équivalent temps plein de chef d'exploitation. Ce constat semble particulièrement vrai pour les producteurs de canne avec une diminution de leur ressource de plus

de 18 % (tableau 2) par rapport à l'année précédente. Par contre, les exploitations porcines résistent mieux à cette conjoncture en limitant cette baisse à -6,6 % de revenu disponible par UTANS. Ce solde permet de rémunérer les chefs d'exploitations

mais aussi les capitaux investis et le foncier en propriété. Il est aussi indispensable pour les structures individuelles afin d'assurer un autofinancement des investissements.

Tableau 2 : Caractéristiques des exploitations, soldes intermédiaires de gestion et ratios année 2021

Valeurs moyennes par exploitation en milliers d'euros	Ensemble		Canne		Maraîchage		Porcins		Volailles	
évolution par rapport à 2020 à champ constant corrigée de l'évolution des prix (%)	2021	Évol. (%)	2021	Évol. (%)	2021	Évol. (%)	2021	Évol. (%)	2021	Évol. (%)
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	156		37		32		20		20	
Nombre d'exploitation dans l'univers	4 961		2 035		570		138		138	
Caractéristiques physiques des exploitations du RICA 2021										
Surface agricole utilisée (SAU)	10,62	-6,2%	12,7	-2,9%	2,8	-30,8%	7,59	+1,0%	3,71	-1,5%
dont : SAU en faire-valoir direct	4,63	-10,0%	6,41	-1,5%	1,52	-27,8%	1,31	4,8%	1,77	-1,5%
Fermage	4,9	-3,1%	5,82	-4,6%	1,2	-47,1%	4,56	-1,5%	1,74	-1,5%
SAU irriguée	3,86	-2,3%	6,1	-3,2%	0,86	-70,3%	0,3	-1,5%	1,64	-1,5%
Surface en canne	5,8	-0,9%	11,1	-1,5%	0,37	+51,8%	1,73	-1,5%	2,39	-1,5%
Surface fourragère principale SFP	2,3	-19,2%	0,18	-1,5%	0,44	+51,8%	5,33	-1,5%	0,83	-1,5%
Superficie toujours en herbe	1,75	-1,5%	0,18	-1,5%	0,44	+51,8%	4,29	-1,5%	0,83	-1,5%
Effectifs animaux	24,25	-6,8%	0,1	-1,5%	0,43	-26,4%	142	+0,4%	373	-12,7%
Main d'œuvre (UTA)	1,89	+7,5%	1,58	+0,9%	1,95	+14,5%	2,42	+1,2%	2,11	+3,7%
dont : UTA non salariée	1,22	-1,6%	1,24	-1,5%	1,2	+8,1%	1,5	-1,5%	1,42	-1,5%
Financement et éléments du bilan										
Autofinancement	16,44	-71,9%	2,81	-89,7%	22,12	-34,5%	48,43	-60,0%	18,94	-132,4%
Ensemble des stocks	19,5	+18,0%	4,83	-6,4%	5,45	+66,4%	55,77	+0,9%	27,25	-42,7%
Total actif circulant (fin d'exercice)	251,19	+2,4%	182,87	-4,7%	175,86	+5,9%	471,54	+13,9%	452,36	+9,8%
Total actif immobilisé (net)	155,05	+3,5%	118,09	-2,9%	92,5	-3,6%	301,97	+15,6%	226,31	+13,4%
Capitaux propres (net)	188	+1,4%	146,12	-3,6%	129,01	-5,0%	304,17	+9,7%	290,74	-6,2%
Ensemble des dettes LMT et CT	62,23	+5,7%	35,78	-9,4%	46,4	+34,2%	166,49	+22,9%	158,48	+52,6%
Soldes intermédiaires de gestion										
Production de l'exercice	124,6	+7,4%	58,13	-10,5%	107,37	+5,7%	289,37	+9,8%	390,79	-2,8%
+ Rabais, ristournes, remises obtenues	0,18	+5,4%	0,02	-29,2%	0		1,92	+18,6%	0,22	+42,5%
- Consommations intermédiaires	83,76	+23,3%	37,27	+1,6%	63,35	+1,6%	224,94	+14,8%	332,15	+11,7%
- Assurances	3,03	+9,8%	2,48	+14,5%	2,5	-2,1%	4,19	+16,7%	6,91	-10,6%
Valeur ajoutée hors fermage	37,98	-15,8%	18,4	-27,5%	41,53	+13,4%	62,16	-5,5%	51,96	-59,3%
+ Subventions d'exploitation reçues	27,16	-2,3%	26,73	+4,1%	13,41	-29,2%	32,99	+12,2%	36,77	+58,6%
+ Indemnités d'assurance	0,16	-55,3%	0,1	123,2%	0		0,46		0,07	-100,0%
- Loyers, fermages, métayages	2,20	-4,2%	2,71	-6,3%	1,15	+21,9%	2,14	-1,6%	1,12	+10,1%
- Ensemble des impôts et taxes	0,55	-0,3%	0,54	+9,8%	0,5	+8,9%	0,83	-13,40%	1,19	+21,8%
- Charges salariales	12,63	20,4%	6,88	+4,6%	NS	NS	17,86	+5,1%	NS	NS
Excédent brut d'exploitation	49,94	-17,3%	35,14	-15,1%	39,44	-10,0%	74,79	-0,7%	73,62	-31,8%
+ Transfert de charges	0		0		0		0		0	
+ Autres produits de gestion courante	0,02	-16,4%	0,01	+47,6%	0,02	+35,4%	0,09	+18,5%	0,02	+381,6%
- Dotation aux amortissements	12,79	-2,0%	8,56	-6,1%	11,42	+26,5%	22,58	+16,5%	22,85	+9,1%
Résultat d'exploitation	37,17	-21,1%	26,59	-17,3%	28,04	-23,0%	52,3	-5,3%	50,8	-43,6%
+ produits financiers	0,06	-30,7%	0,02	-36,5%	0,01	-32,3%	0,7	-32,9%	0,01	-39,8%
- Charges financières	1,15	-9,1%	0,71	-24,1%	1,05	+65,2%	2,67	+12,0%	1,79	+28,8%
Résultat courant avant impôts	36,08	-21,5%	25,9	-17,2%	27,00	-27,7%	50,33	-6,2%	49,02	-45,9%
RCAI par UTANS	29,57	-21,4%	20,85	-17,2%	22,41	-34,1%	33,56	-6,2%	34,4	-45,9%
Charges sociales de l'exploitant	1,66	-4,1%	1,7	-4,1%	1,35	-5,8%	2,07	+2,9%	1,47	-11,4%
Revenu disponible par UTANS	27,91	-22,2%	19,15	-18,0%	21,06	-36,6%	31,49	-6,6%	32,93	-47,3%
Ratios										
Taux d'endettement	25%	+0,7	20%	+1	26%	+7,4	35%	+2,6	35%	+10,7
Charges d'approvisionnement / ha SAU	3,91	+19,4%	0,7	+10,1%	10,17	+110,5%	16,45	+4,9%	56,36	+0,2%
Charges courantes / ha SAU	5,75	+5,4%	3,26	-17,0%	19,2	+13,6%	16,77	+2,6%	39,43	+9,8%
EBE / produit brut	33%	-9	41%	-4,6	33%	-4	23%	-2,4	17%	-7,6
Annuités / EBE	13%	-6,3	11%	-1,2	12%	+10,9	40%	+9	23%	+9

Champ : La Réunion - Source Agreste - Rica 2021 - NS : données non significatives

Méthodologie

Les résultats économiques, présentés pour 2021, sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA*) européen dont le volet français est piloté par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère chargé de l'agriculture. En 2021, cet échantillon compte 156 exploitations à La Réunion. Elles représentent 4 961 exploitations dites « moyennes ou grandes » (supérieur à 15 000 euros de Production Brute Standard - voir méthodologie - site agreste).

Production de l'exercice : Ventes de marchandises, de biens et services + ou – Variation d'inventaire de biens + Production immobilisée + Production autoconsommée + Autres (Produits nets partiels sur opérations à long terme).

Consommations intermédiaires : Charge d'approvisionnements (Engrais et amendements, Semences et plants, Produits phytosanitaires, Aliments du bétail, Produits vétérinaires et de reproduction, Carburants, lubrifiants, combustibles, Autres fournitures y compris eau gaz électricité) + Achats de services extérieurs à l'exploitation et nécessaires pour le cycle de production.

Excédent Brut d'Exploitation : Production + Subventions d'exploitation – Consommations intermédiaires – Charges de personnel – Impôts et taxes.

Le principal indicateur économique commenté ici est l'excédent brut d'exploitation (EBE) par ETP non salarié. Son calcul ne prend pas en compte les dotations aux amortissements et les éléments financiers et exceptionnels. Il traduit la capacité du chef d'exploitation à « gagner de l'argent » en faisant son métier. L'EBE représente la capacité financière de l'entreprise. C'est la ressource financière qui permet de rembourser les annuités d'emprunt et les frais financiers. Ce qui reste constitue le revenu disponible permettant de couvrir les prélèvements privés, l'autofinancement des investissements et une marge de sécurité en cas d'imprévus.

Le résultat courant avant impôts (RCAI) se déduit de l'EBE après prise en compte des amortissements (qui ne sont pas décaissables) et des charges financières.

Solde disponible : EBE – Charges financières – Remboursement du capital des emprunts à long et moyen terme – Charges sociales de l'exploitant.

C'est le revenu disponible permettant de couvrir les prélèvements privés, l'autofinancement des investissements et une marge de sécurité en cas d'imprévus.

Les subventions d'exploitation perçues au cours de l'année N peuvent se rapporter à une campagne de production antérieure. Dans le RICA, seules sont enregistrées pour l'exercice comptable N les subventions se rapportant à la campagne de production N.

Les évolutions 2020-2021 sont, sauf mention contraire, calculées sur échantillons constants (c'est-à-dire à partir de l'échantillon des exploitations présentes à la fois dans l'échantillon du RICA 2020 et dans celui du RICA 2021, soit 69% de l'échantillon) et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation) ; la part des exploitations présentes une année donnée qui quittent l'échantillon l'année suivante étant en moyenne de 10 %. Les données 2020 ont ainsi été valorisées en euros 2021 à l'aide de l'indice des prix à la consommation (source Insee). Toutes les données sont des moyennes par exploitation.

*Pour une présentation générale sur le RICA et la définition des concepts tels que la production brute standard (PBS) ou l'orientation technico-économique d'une exploitation (Otex), voir la rubrique dédiée sur le site agreste. [gouv.fr : https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/N/!searchurl/listeTypeMethodon/;jsessionid=86ea74e1916787f2d333430c0148.stats-prod-glassfish-7.zsg.agri-20000](https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/N/!searchurl/listeTypeMethodon/;jsessionid=86ea74e1916787f2d333430c0148.stats-prod-glassfish-7.zsg.agri-20000)

Pour en savoir plus

Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) du 15 décembre 2022, en ligne sur le site Agreste, rubrique Chiffres et Analyses

Site AGRESTE : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/saa/92845a68-040b-4e92-825e-c7121375cc9b!745fc-c0d-4e89-4a99-b151-835d2a9be2df!fec0e278-6655-4c48-ac47-aab6d8847e15!0acb9300-666d-4b84-a847-cacddb02b210/search/>

Site DAAF de La Réunion: <https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/resultats-economiques-r415.html>

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service de l'Information Statistique et Economique
Parc de la Providence
97 489 SAINT-DENIS Cedex

Directeur de la publication : Jacques PARODI
Rédacteur en chef : Claude WILMES
Rédactrice : Corinne DUPON
Composition : Corinne DUPON - Lionel LEVET
Dépot légal : À parution
ISSN : 0246-1803
© Agreste 2023